

SLP
MA FLEURY-MÉROGIS

FO



Le 21 février 2019

Les nerfs des personnels de la maison d'arrêt des femmes sont mis à rude épreuves par des détenues de plus en plus capricieuses et comédiennes à leurs heures perdues... Espérons que le rapport du CGPL en visite du 11 au 15 février sur cette entité saura mettre en évidence les carences sécuritaires, la vétusté des locaux qui sont en parties responsables de la détérioration des conditions de travail.

Comme nous l'écrivons avec force la maison d'arrêt des femmes est de plus en plus « oubliée » dans les projets qui doivent voir le jour dans les mois à venir. Et ce n'est pas les sparadraps posés ici ou là qui font camoufler la souffrance des personnels.

De même, le bureau local **Force Ouvrière** recommande à certains officiers de cette structure de ne pas user « d'une boisson énergisante » qui donne des zèles mais d'inclure les risques psychosociaux dans leurs pratiques managériales !!

Notre organisation veillera à la sécurité physique et mentale des personnels dans un contexte particulièrement délicat et inquiétant .

En effet, vers 10h00 une détenue connue pour son imprévisibilité et affectée dans l'une des deux cellules du quartier disciplinaire s'en prend au 1^{er} surveillant en lui crachant dessus lors de son accompagnement à la douche . L'alarme a été déclenchée et les renforts ont été nécessaire pour la conduire en cellule.

Mais la « *commedia dell'arte* » continue puisque quelques minutes après elle dégrada volontairement les locaux, provoqua un feu de cellule et le tout accompagné d'un balai d'insultes et de menaces suivantes « *sur le coran on va se tuer aujourd'hui, appelez les ERIS, il y aura un mort gradé, surveillante et tous...* »

Au vu de la dégradation de la cellule et du nombre de place disponible dans ce quartier disciplinaire, il a été décidé de lever la sanction disciplinaire de l'autre détenue qui purgeait tout de même une sanction pour menace avec une fourchette sur le personnel !!

Certains apprécieront le « choix cartésien » opéré par défaut par la direction en raison d'une manque d'anticipation du Directeur Interrégional sur les projets de la MAF.

Le bureau local **Force Ouvrière** demande le **transfert de cette détenue** pour mesure d'ordre et de sécurité.

Le bureau local **Force Ouvrière** demande un **plan d'urgence** pour la rénovation et la réhabilitation de la MAF.

Le bureau local